

Centre de Gestion
du DOUBS

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Direction

Affaire suivie par : Philippe THOUVIOT

Tel. : 03 81 99 36 36

Fax : 03 81 32 23 94

Courriel : pthouviot.direction@cdg25.org

Objet : décisions financières pour 2011

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents d'Etablissements Publics

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration du Centre de gestion s'est réuni le 15 Décembre 2010. A cette occasion, il a adopté le budget prévisionnel de l'exercice 2011 et a pris des décisions financières qui concernent les missions et mises à disposition qu'il assure. Ces modalités de financement sont inchangées par rapport à l'exercice budgétaire précédent et sont les suivantes :

- **Missions obligatoires et facultatives :**

- **0,80 % : Cotisation obligatoire**
- **0,85 % : Cotisation additionnelle**
- **0,12 % : Cotisation hygiène et sécurité**
- **0,26 % : Cotisation service médecine préventive**

- ♦ Assiette : masse salariale du personnel titulaire et non titulaire de droit public

- ♦ Périodicité : règle identique à la liquidation des cotisations URSSAF :
 - mensuelle pour les collectivités ayant plus de 9 agents
 - trimestrielle pour les autres

- **Frais de gestion pour le recours au service de remplacement :**

- **5 %**

- ♦ Assiette : rémunération et charges sociales

- **Conseil en recrutement :**

- **Facturation des Tests comportementaux en situation professionnelle au prix coûtant**

Je saisis l'occasion pour vous confirmer l'entier dévouement des membres du Conseil d'Administration et des personnels qui sont bien volontiers à votre disposition.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Pierre MAURY